

1

Les antécédents et les fondements de l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Histoire et historiographie

Pour l'intelligence de mon propos, il me semble opportun, d'un point de vue pédagogique, de rappeler brièvement la nature et la fonction des deux termes cités.

Mémoire collective d'un peuple, l'histoire apparaît avec les premières sociétés organisées ; elle a pour fonction de maintenir la cohésion du groupe par le rappel incessant du passé, des actions communes, en posant la solidarité dans ses origines (ancêtres) et dans sa nécessité.

La conception générale de l'histoire tire ses racines lointaines des récits d'Hérodote (Ve siècle av. J.C). L'histoire, en tant que discipline, a beaucoup évolué au cours des siècles, élargissant son champ d'investigation, avec un outillage méthodologique de plus élaboré. Des hommes et des Ecoles ont permis à cette discipline de sortir de la littérature bavarde et chroniqueuse, du discours fabulateur et mythique, pour s'élever au niveau de véritable science sociale.

Avec Ibn Khaldun (XIVe siècle), on assiste à une avancée décisive qui assigne à l'histoire un objet et des problèmes propres, la société humaine et l'explication critique et rigoureuse des Etats qui l'affecte dans son essence, successivement. On s'accorde à dater, de l'apparition du matérialisme scientifique (XIXe siècle), l'entrée de l'histoire dans la connaissance objective ; cette discipline dispose désormais de concepts scientifiques dont la fécondité est vérifiée (mode de production, état, classe sociale). Marc Bloch et Lucien Febvre, fondateurs de l'Ecole des Annales en France (dans les années 1930), orientent positivement l'histoire, en se démarquant de l'événementiel pour évaluer les dimensions sociales et économiques sur la longue durée.

La définition de l'histoire induit la tâche de l'historien et pose la problématique de l'historiographie : comment reconstituer de façon intelligible, critique et impartiale le passé humain, à partir d'une étude aussi scientifique que possible des sources de tous ordres (écrites, orales, archéologiques, etc.) ? L'historiographie en cela renvoie à la façon d'écrire et d'interpréter le fait historique. Cette opération est marquée par une dynamique et un contexte liés à divers facteurs : l'époque, l'idéologie ou les idéologies ambiantes, la qualité intrinsèque des membres de la corporation des historiens, les conditions d'exercice de leur fonction, les opportunités et la politique scientifique dont ils bénéficient, etc. Ainsi, quand on parle d'historiographie, on fait allusion particulièrement à trois questions centrales : la genèse de l'écriture de l'histoire, les problèmes théoriques et méthodologiques, la philosophie de l'histoire dans une certaine mesure.

L'historiographie apparaît dès lors marquée par une relative diversité dans le temps et dans l'espace, conduisant à des remaniements d'écriture et d'interprétation des temps, des mœurs et des sociétés de référence. Ainsi pour Marc Bloch, chaque époque reconstruit le passé en fonction de ses propres préoccupations ; il est donc normal que l'histoire fonctionne de manière différente, dans des sociétés différentes, à des époques différentes, donnant naissance à une diversité d'Écoles.

Cette contextualisation ne doit cependant nullement remettre en cause le principe cardinal sur lequel repose le métier d'historien, à savoir la critique, la méthode et l'objectivité, en tout temps et en tout lieu. Il convient de souligner à cet égard que l'histoire des autres a quelque chose à nous apprendre ; il n'existe aucun modèle infaillible, aucune certitude méthodologique figée : l'écoute réciproque peut conduire à une réelle histoire universelle. De ce qui précède, il est à la fois légitime et pertinent de considérer l'Afrique comme champ opératoire spécifique pour l'historien qui contribue à l'élaboration d'une historiographie africaine.

Science de la maîtrise du passé et conscience du temps, l'histoire est aussi science du changement et de la transformation. Elle permet d'évaluer les ruptures et de procéder aux réajustements que nous imposent, au regard de nos héritages, notre présence et notre vouloir-vivre dans le monde actuel, afin de relever les défis du futur.

Pour les sociétés africaines en pleine mutation, l'information et la réflexion historiques apparaissent à la fois comme facteurs de prise de conscience et leviers de développement ; elles contribuent, en particulier, à la mise en place de conditions subjectives adéquates. On sait au demeurant comment au Japon au XIX^e siècle le recours critique au passé a favorisé les mutations les plus audacieuses et les plus fécondes qui ont caractérisé l'ère Meiji.

Il ne fait aucun doute que l'histoire a acquis ses lettres de noblesse et s'est inscrite dans la scientificité. Elle mérite la considération que lui donne son ambition élevée : retrouver le passé de l'homme dans sa totalité. Sa vitalité en tant que discipline majeure des sciences sociales est incontestable, notamment en Afrique où elle a contribué à l'éveil nationaliste et constitue un facteur de développement endogène.

De ce qui précède, il est important que les jeunes Africains se démarquent du récit, de la chronique, pour une pédagogie de l'histoire fondée sur une analyse critique des sources et une réflexion sur les mobiles et modalités qui animent les producteurs de l'histoire. En d'autres termes, il importe d'intégrer de façon systématique, dans les programmes universitaires, des enseignements portant sur l'historiographie.

L'historiographie raciste, l'historiographie coloniale et l'éveil de la conscience historique

Pour mieux appréhender les orientations nouvelles de l'historiographie africaine, il importe de s'interroger sur les antécédents. On conviendra dès lors que les premiers travaux à caractère historique sur l'Afrique sont aussi anciens que le début de l'histoire écrite, dès l'époque d'Hérodote. Mais dans l'antiquité gréco-romaine, l'Afrique noire était perçue et décrite à travers des notices allusives à caractère géographique ou ethnographique. Elle est juste considérée comme un réservoir de richesses inouïes, d'animaux fabuleux et de peuplades curieuses tels les Troglodytes. Aussi, au moment de l'émergence de l'historiographie occidentale moderne, à la fin du XVIIe siècle, la conscience européenne, dans le domaine de l'histoire interne, n'avait-elle sur l'Afrique noire que des données parcellaires et périphériques concernant le littoral atlantique exclusivement. Ce n'est qu'au XVe siècle en effet que les explorateurs et navigateurs européens commencent à sillonner les régions côtières de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; la côte de Guinée fut particulièrement visitée et fut l'objet d'une série d'ouvrages : Cadamosto dès 1460, Bost Mann au XVIIIe siècle. L'historien peut y glaner des matériaux, d'une grande valeur et de première main, sur les sociétés et cultures africaines de l'époque.

On peut dire que jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'historiographie était essentiellement fondée sur une projection phantasmatique d'une Afrique barbare, province a-historique du monde. L'histoire de l'Afrique était ainsi méconnue, extravertie et méprisée, au nom d'une conception unilinéaire et ethnocentrique fondée sur l'auto-identification de l'Occident à la Civilisation.

L'historiographie « raciale » et l'historiographie coloniale, qui ont constitué des siècles durant de véritables Ecoles, ont enfanté des mythes pervers dont les échos retentissent encore de nos jours, si on se réfère à

certaines aspects du discours de Sarkozy en 2007, à l'Université Cheikh Anta Diop. La connaissance par les jeunes étudiants de ces deux Ecoles n'est donc pas, loin s'en faut, une fuite en arrière. Il s'agit plutôt d'avoir une claire vision du passé, pour comprendre le présent et se projeter dans le futur, tout cela dans le contexte de la géopolitique mondiale.

La traite négrière aura largement imprégné de l'historiographie africaine. Les premiers rapports Europe-Afrique ont en effet été amorcés, dès la fin du XVe siècle, dans un contexte conflictuel, avec le début du trafic du « bois d'ébène ».¹ La ponction humaine qui a sévi le long des côtes ouest-africaines, le traitement inhumain des Noirs dans les bateaux des Négriers et dans les plantations du Nouveau Monde pour les survivants constituent sans nul doute le crime le plus odieux contre l'humanité. Aussi l'esclavage a-t-il été source de mépris et de racisme, au point que l'historiographie fut imprégnée de ce phénomène, des siècles durant.

L'historiographie raciste et l'historiographie coloniale constituent deux tendances complémentaires qui se sont succédé. L'historiographie raciste est allée jusqu'à considérer l'Afrique comme une « terre vide », où le manque d'initiative, l'absence de loi, d'ordre et de stabilité se donnent libre cours. Autant de thèses sans fondements qui ignorent les initiatives et les réalisations des peuples africains tout au long des siècles.

Quant à l'historiographie coloniale des XVIIIe et XIXe siècles, elle a pour paradigme la théorie du « vase vide » qui considère l'histoire africaine comme un simple prolongement des activités européennes en Afrique. Elle est fondée sur des préjugés européocentristes qui ont longtemps considéré l'Afrique comme un continent à la périphérie de l'histoire, un continent sans dynamique propre dont l'essentiel des réalisations serait à créditer de facteurs externes. Cela a eu pour conséquence la falsification de l'histoire et l'éclosion de quelques mythes pervers.

On perçoit donc toute une Ecole de pensée, regroupant des théoriciens, dont le plus notable fut Hegel ; son œuvre aura amplement déterminé l'action impériale (la course au clocher) qui affecte le continent africain dès la seconde moitié du XIXe siècle. Ces théoriciens ont alimenté une historiographie qui opère sur la base d'une véritable stratégie d'aliénation et de domestication de peuples dont il faut nier toute historicité. Cette historiographie coloniale est caractérisée par la négation des valeurs africaines et des réalisations endogènes. Ce sont par ailleurs des considérations apologétiques qui vont relater l'action militaire de conquête et de pacification en Afrique de l'Ouest et du Centre. En dépit des ravages et de la violence inouïe qu'ils ont causés, les officiers européens, tels Borgnis des Bordes, Dodds, Gallieni, Largeau, etc. sont qualifiés de héros libérateurs, vertueux, alors que les résistants à la conquête et à la

domination apparaissent, dans l'historiographie coloniale, comme des roitelets esclavagistes et sanguinaires. Il en est ainsi pour Lat Dior au Sénégal, Samory Touré en pays manding, Bokar Biro au Foutah Djallon, Béhanzin dans l'ancien Dahomey, Rabah aux abords du Lac Tchad, El hadj Omar dans le Soudan occidental, Martin Samba dans le sud du Cameroun.

L'historiographie coloniale se caractérise, au plan méthodologique, par le culte du document écrit, seule source considérée crédible. C'est au nom de ce culte que l'Afrique fut longtemps reléguée à la périphérie de l'histoire.

Cette sentence des historiens coloniaux appelle deux remarques : le mépris des traditions orales si importantes pour la reconstitution du passé de l'Afrique et la non prise en compte des données archéologiques, ethnographiques et artistiques. Par ailleurs, les différentes publications, parues avant 1945, ont une vision segmentaire de l'histoire africaine, n'étudiant que les différentes portions dévolues à chacune des puissances colonisatrices à la conférence de Berlin qui consacra le dépeçage de l'Afrique, si bien qu'il a longtemps manqué, dans l'historiographie, une vue d'ensemble. Comme le souligne Roland Olivier, dans la plupart des universités, l'histoire en tant que discipline se limitait à l'avancée coloniale d'une seule nation européenne.

Il est donc clair que l'historiographie coloniale, fondée sur une projection fantastique d'une Afrique barbare, province historique du monde fondée également sur le monisme de l'Occident et son auto-identification à la civilisation, n'est en fait que l'aspect psychologique d'une problématique : celle de l'impérialisme qui n'est pas seulement expansion territoriale, exploitation économique, mais aussi domination culturelle.

Comme le souligne Jacques Bergue, « l'impérialisme imposait au monde une forme de conscience en même temps qu'une forme de gestion ». Dans la société coloniale, les peuples dominés ne déterminent pas eux-mêmes le sens de leur pratique et de leur histoire. Celui-ci leur est imposé de l'extérieur, dans les moindres détails, dans le cadre d'une conception aliénante qui a eu des effets désastreux sur la conscience collective des Africains. On pourrait ici citer en exemple les implications culturelles, psychologiques et politiques d'un système éducatif où l'histoire était sollicitée pour prouver que les nègres étaient des sauvages, ou encore que leurs ancêtres seraient des Gaulois. En matière d'historiographie, il y a bien d'autres incongruités enfantées par cette vision européocentriste.

Ce développement sur l'historiographie raciste et coloniale valait bien la peine. D'abord à cause de l'emprise durable que ses thèses ont eue sur l'ensemble du continent, provoquant de véritables traumatismes, notamment le blocage des mentalités et le complexe d'infériorité des « indigènes » à l'égard du colonisateur. Toute cette mystification avait pour

but le conditionnement culturel des Africains, leur hésitation sociale et le doute sur leur identité propre.

Il importe cependant de souligner que le regard pessimiste sur l'Afrique ne faisait pas l'unanimité au sein de l'intelligentsia européenne. A la fin du XVIII^e siècle, des auteurs se démarquèrent des thèses formulées par l'historiographie raciste. Une vision positive sur l'Afrique s'amorça donc de façon précoce. Des hommes d'église, des philosophes, des explorateurs témoignèrent sur l'organisation adéquate des sociétés africaines et le caractère élaboré de leurs civilisations.

Un mouvement irréversible était ainsi en cours, s'amplifiant davantage en XIX^e siècle pour disqualifier l'historiographie coloniale, faite de préjugés. Dès le début du XX^e siècle, il y eut une autre vision du passé de l'Afrique, surtout par les anthropologues qui avaient le mérite d'opérer sur le terrain, ou alors par quelques administrateurs coloniaux à l'esprit ouvert. On décèle dans leurs œuvres une réelle dose de sympathie pour l'histoire et les civilisations africaines. Il en est ainsi de l'œuvre de Sir Harry Johnson qui a produit une étude d'ensemble sur la colonisation.

Les nombreuses œuvres savantes de Charles Monteil (1929) sur l'Empire du Mali, de Louis Tauxier sur les Bambara (1942) ou de W. W. Claridge sur la Gold Coast et le pays Ashanti (1940) sont tout à fait remarquables à cet égard, et ont contribué, de façon positive, à l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest. C'est ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, l'œuvre de Maurice Delafosse a donné une orientation nouvelle à l'historiographie ; avec lui les présumés cèdent le pas à la curiosité qui conduit à la recherche et à la découverte, principe fondamental de l'heuristique. En cela, on lui doit beaucoup pour avoir suscité un intérêt pour les Empires du Soudan occidental (Ghana, Mali, Songhaï). Ceci donna une orientation nouvelle et féconde à l'historiographie africaine qui gagna une plus grande profondeur chronologique, remontant désormais au IX^e siècle, avec la fondation du royaume du Ghana. En outre, le degré d'élaboration de ces royaumes et empires changea radicalement la vision que les Européens se faisaient de l'Afrique. Quant aux Africains, l'évocation de ce passé glorieux contribua à une prise de conscience et à une plus grande confiance en soi.

Outre Maurice Delafosse, on peut citer également Yves Urvoy qui a apporté une contribution remarquable à l'historiographie du Soudan central, portant un éclairage sur l'empire du Kanem-Bornou. L'ethnologue allemand Léo Frobenius, dans ses œuvres, a manifesté une réelle sympathie à l'égard des sociétés africaines et de leur histoire. Son œuvre, abondante et d'une érudition avérée, constitue un véritable manifeste pour la défense et l'illustration de l'histoire et des civilisations de l'Afrique noire. Par l'immensité et la pertinence de son œuvre, Frobenius a obtenu des résultats

qui ont anticipé, dans une certaine mesure, ceux de chercheurs scientifiques venus ultérieurement sur le terrain.

Un troisième auteur digne d'être cité est l'anthropologue britannique J. F. Nadel qui a produit un ouvrage remarquable sur le royaume Nupé au centre du Nigeria. Cet ouvrage, intitulé *Byzance noire*, illustre le caractère fort élaboré des institutions et le haut degré atteint dans différents domaines de la culture matérielle ou immatérielle.

Dans cette perspective, deux autres œuvres méritent d'être mentionnées, celle de Hermann Baumann (1940) et de Diedrich Westermann (1952). La première est une étude encyclopédique des peuples et civilisations d'Afrique, avec une attention particulière à l'histoire, œuvre qui reste aujourd'hui encore un manuel de référence.

Le commerce transaharien et la diffusion de l'islam singulièrement dans la zone soudano-sahélienne, mais aussi le long de la côte du Zélandj, ont eu pour effet la maîtrise, par une élite locale, de l'écriture, à l'aide des caractères arabes. Cela a donné naissance, de façon précoce, à une historiographie endogène, à travers la production d'ouvrages dont les plus célèbres sont, aux XVI^e et XVII^e siècles, *Le Tarikh es Sudan* et le *Tarikh al Fettach*, rédigés respectivement par Mahmoud Kati et Es-Sa'di, savants affiliés à la prestigieuse université de Tombouctou au XVI^e et au XVII^e siècles. On pourrait évoquer également l'œuvre d'Idriss Aloma, historiographe du Kanem-Bornou, la chronique de Kilwa dans l'actuel Kenya ou encore les chroniques du royaume de Gonja, dans l'actuel Ghana.

Au nombre de ceux qu'on peut qualifier d'historiens proto-nationalistes, mentionnons J.A.B. Horton (1835-1883), E.W. Blyden (1832-1912), J.M. Sarbah (1864-1910), J.B. Danquah (1895-1965), qui ont produit une historiographie à des fins de conscientisation.

Le pays Yoruba occupe une place de choix, dans ce courant historiographique antérieur à 1940, dont certaines publications sont dans les langues locales ; un ouvrage célèbre et plusieurs fois réédité, depuis sa première édition en 1934, est *A short history of Benin*, de J.V. Egharevba.

Il y a donc là une tradition historiographique ancienne qui contribua à une connaissance des entités politiques, des coutumes et des activités économiques sur une longue période qui remonte au IX^e siècle. Cette production historique toujours sollicitée et revisitée inspire et oriente les historiens contemporains.

Les contacts avec l'Europe le long des côtes et la diffusion de l'écriture à l'aide de caractères romains ont également permis l'émergence d'une élite qui s'est intéressée à l'histoire et a produit des œuvres appréciables. Il en fut ainsi au Nigeria où une historiographie yoruba se manifesta dès le XIX^e siècle, aussi bien en anglais que dans la langue locale, dans la

mouvance d'un « nationalisme culturel » qui impliqua la nouvelle élite, faite d'éducateurs et d'hommes d'église, la figure la plus remarquable étant John Olawunmi George (1847-1915) qui rédigea une « histoire du pays Yoruba et ses tribus ». Au Ghana actuel, Carl Christian Reindorf rédigea également en 1889 une « histoire de la Gold Coast et du royaume Ashanti », œuvre majeure dont s'inspirèrent les générations suivantes d'historiens qui animèrent l'Ecole de Legon, à l'instar d'Adu Boahen. Les exemples sont nombreux de ces historiens amateurs, précurseurs de l'historiographie moderne, qui consignèrent par écrit des données importantes du passé de leurs peuples, opérant ainsi un saut qualitatif, de l'oralité au texte écrit. Evoquons, dans la même lignée, Yoro Dyaw, ancien élève de l'école des otages qui consigna par écrit l'histoire des royaumes de la Sénégambie, et Amadou Wade qui rédigea une chronique du Waalo restituant fidèlement la trame historique interne de ce royaume de la vallée du fleuve Sénégal.

L'histoire et la conscience historique sont cultivées même dans les sociétés où l'oralité resta le mode de communication unique. Le griot dans les sociétés manding de la zone soudanaise, le joueur de harpe (mvet) dans les sociétés forestières étaient détenteurs d'un savoir historique apprécié et sollicité par l'ensemble de la communauté. La connaissance du passé, au service de l'autorité, garantit l'ordre, et l'histoire est toujours requise pour étayer les arrêts de justice, établir les hiérarchies et les prééminences, procéder aux allocutions de biens fonciers et déterminer les services et obligations en se référant à la coutume, donc à la jurisprudence.

De ce qui précède, on peut donc dire que l'historiographie, au sens large du terme, remonte en Afrique à plusieurs siècles. Cependant, le courant nouveau, dans la prise en compte de l'historicité des peuples africains par l'Occident et l'émergence d'une historiographie que l'on qualifierait de moderne, est en rapport étroit avec l'éveil nationaliste au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale a eu en effet des conséquences majeures avec des incidences manifestes sur l'historiographie africaine. Il y a tout d'abord une prise de conscience et une nette volonté de s'affranchir du joug colonial. Au demeurant, le mythe de la supériorité de l'Occident s'effondre ; le vent de la liberté venant d'Asie, avec l'indépendance de l'Inde et la naissance de la République populaire de Chine, souffle sur le continent africain. Le congrès de Manchester de 1945, en réclamant le gouvernement des Africains par les Africains, tout en prônant l'idéal panafricaniste, incite les élites africaines à implanter des partis politiques.

Les principaux congrès ayant eu un impact notable sur l'historiographie africaine sont ceux de Paris en 1956 et de Rome en 1959. Le premier a énoncé l'urgence d'une libération culturelle de l'Afrique sous le triptyque suivant : pas de peuple sans culture – pas de culture sans ancêtre – pas de

libération culturelle authentique sans une libération politique préalable (*Présence Africaine*, n°II, décembre-janvier 56-57). C'est dans ce contexte qu'il importe de placer l'effort pour « une véritable révolution copernicienne, en un mot, pour décoloniser l'histoire » (Sahali 1965:135).

Quant au Congrès de Rome de mars 1959, il constitue un tournant majeur pour l'historiographie africaine. En effet, réunis pour la première fois avec les autres écrivains et artistes noirs, les historiens africains décident d'écrire leur propre histoire. Le Congrès accorda une place de choix à cette discipline en lui dédiant un sous-comité au sein de la commission des sciences humaines. Pour rendre opératoire la tâche assignée aux historiens, une résolution spéciale, en six chapitres, fut prise. Cette résolution, fruit de longs et laborieux débats, porte sur deux aspects essentiels de l'historiographie africaine.

Dans un premier temps, le Congrès dénonce ouvertement les vues de l'historiographie coloniale et recommande le retrait des manuels coloniaux du programme de formation des scolaires africains. Ces manuels, facteur d'aliénation, devraient être systématiquement remplacés par des historiens africains, avec pour objectif l'enracinement du jeune élève dans sa culture propre.

Se félicitant de l'effort de la Fédération du Nigeria d'avoir établi un « Bureau d'archives », le chapitre II de la résolution encourage les autres gouvernements à suivre cet exemple, pour la préservation du patrimoine historique. Un autre chapitre de la résolution est relatif à l'apport de la culture nègre à la civilisation de l'Égypte pharaonique, ce qui constitue une véritable révolution, à une époque où l'histoire précoloniale de l'Afrique est à peine enseignée.

La référence à l'Égypte pharaonique a donné naissance, surtout dans les territoires sous domination française, à l'émergence d'une historiographie contestataire qui a généré bien des controverses. En pleine effervescence des revendications pour l'indépendance politique, paraît en 1954 *Nations nègres et Culture* de Cheikh Anta Diop. Ce maître-livre fait de l'auteur l'un des pionniers de l'historiographie africaine moderne. Fruit des patientes et savantes recherches, l'ouvrage est structuré en deux parties. La première traite du problème de l'origine de la civilisation égyptienne et son apport avec les cultures négro-africaines. La seconde partie est consacrée aux problèmes culturels de l'Afrique noire, avec un accent particulier sur les langues. La problématique qui se dégage de *Nations nègres et Culture* est une critique acerbe de l'historiographie coloniale, source d'aliénation et la rédaction d'une « vraie histoire de l'Afrique » qui aurait une vision globale du passé du continent avec, pour genèse l'Égypte ancienne.

Il importe de replacer *Nations nègres et Cultures* dans son contexte historique pour comprendre le rôle primordial que cette œuvre a joué

dans l'évolution de l'historiographie africaine, dans l'effort pour la décolonisation et la construction d'une Afrique libre, unie et prospère.

Le courant de la Négritude et présence africaine, l'émergence d'une historiographie nationaliste et contestataire

Le courant de la Négritude est, dans une large mesure, tributaire des idées panafricanistes lancées en Amérique dès la fin du XIX^e siècle. Sous l'impulsion de W.E. Du Bois et Marcus Garvey, le panafricanisme fut tout d'abord un mouvement de revendication des Noirs des Etats-Unis et des Antilles qui tournaient leurs regards vers la patrie africaine, dont l'esclavage les avait privés. En effet, sur le plan du combat politique, les Noirs américains ne se contentèrent pas de lutter pour leur seule cause ; à l'occasion de multiples congrès qu'ils organisèrent, ils réclamèrent les mêmes droits pour leurs frères de race vivant en Afrique. La volonté de libérer le continent était partagée par tous les leaders afro-américains, des plus modérés aux plus radicaux.

Les idées panafricanistes furent très tôt assimilées par les intellectuels africains vivant en Europe, principalement en France et en Grande Bretagne. Il en a résulté le courant de la Négritude qui engagea le combat pour la défense et l'illustration de la personnalité collective des Noirs. Si le mot de « négritude » n'apparut pour la première fois, semble-t-il, que sous la plume de Césaire dans *Cahier d'un retour au pays natal* (1939), la réalité est déjà vécue dès novembre 1931, avec la parution du premier numéro de la *Revue du Monde Noir* ; s'enclencha dès lors, à travers une littérature de contestation, une littérature engagée, une véritable remise en cause et une subversion de l'ordre colonial qui culmine, chez Léopold Sédar Senghor, Price-Mars, Aimé Césaire, Léon Gontran Damas, avec le courant de la Négritude. Celui-ci s'affirme par un souci de retour aux valeurs africaines. Le recours à l'histoire fut dès lors un impératif catégorique ; par la même occasion, les théoriciens de la Négritude contribuèrent à une réorientation de l'historiographie, à travers une critique du système colonial et une remise en cause des fondements et de la suprématie de la civilisation occidentale.

Des intellectuels européens de bonne foi accompagnèrent le mouvement : Robert Delavignette, Georges Hardy, Léo Frobenius, Théodore Monod. Ce dernier, en 1935, écrivit dans sa préface du roman d'Ousmane Socé Diop, *Karim* : « Le Noir n'est pas un homme sans passé, il n'est pas tombé d'un arbre avant-hier. L'Afrique est littéralement pourrie de vestiges préhistoriques (...). Il serait donc absurde de continuer à la regarder comme une table rase à la surface de laquelle on peut bâtir n'importe quoi ».

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la fondation de la Société Africaine de Culture et de la Revue *Présence Africaine* contribua à la promotion d'une histoire africaine nouvelle. Le contexte de la parution en 1947 du premier numéro de *Présence Africaine* est celui de la décolonisation : la guerre d'Indochine vient de commencer (décembre 1946), l'insurrection de Madagascar est toute récente (mars 1947) et dans tous les territoires d'Afrique noire, l'heure est à la prise de conscience pour la marche vers l'indépendance. Alioune Diop, philosophe de formation, allait déployer une activité débordante pour accompagner ce mouvement, par la production d'œuvres dans différentes disciplines, contribuant ainsi à la renaissance culturelle de l'Afrique. Il organisa également des congrès et colloques dont l'impact sur les intellectuels africains et la production du savoir fut déterminant.

Débats sur le colonialisme

La première forme de la colonisation, c'est celle qui offre un asile et du travail au surcroît de population des pays pauvres ou de ceux qui renferment une population exubérante.

Mais il y a une autre forme de colonisation, c'est celle qui s'adapte aux peuples qui ont, ou bien un excédent de capitaux, ou bien un excédent de produits.

Et c'est là la forme moderne...

Les colonies sont pour les pays riches un placement de capitaux des plus avantageux ; l'illustre Stuart Mill a consacré un chapitre de son ouvrage à faire cette démonstration, et il la résume ainsi : « Pour les pays vieux et riches, la colonisation est une des meilleures affaires auxquelles ils puissent se livrer ».

M. Brialou : Pour les capitalistes !

M. Jules Ferry : Eh oui ! Pour les capitalistes.

Est-ce qu'il vous est indifférent, Monsieur Brialou, que la somme des capitaux s'accroissent dans ce pays par des placements intelligents ? Est-ce que ce n'est pas l'intérêt du travail que le capital soit abondant dans ce pays (interruptions) [...]

Je dis que la France, qui a toujours regorgé de capitaux et en a exporté des quantités considérables à l'étranger, c'est par milliards en effet que l'on peut compter les exportations de capitaux faites par ce grand pays, je dis que la France, qui est si riche, a intérêt à considérer ce côté de la question coloniale.

Mais, Messieurs, il y a un autre côté plus important de cette question, et qui domine de beaucoup celui auquel je viens de toucher. La question

coloniale, c'est pour les pays voués par la nature même de leur industrie à une grande exportation, la question même des débouchés. Dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché.

Jules Ferry : Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder le plus rapidement possible croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres, il raille, il condamne, et il dit : « Qu'est-ce que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce ? Sinon une autre forme de la barbarie ».

Voilà, Messieurs, la thèse ; je n'hésite pas à dire que ce n'est pas de la politique, cela, ni de l'histoire, c'est de la métaphysique politique.

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai !

Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... (remous sur plusieurs bancs à l'extrême gauche).

M. Jules Maigne : Vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme !

M. De Guilloutet : C'est la justification de l'esclavage et de la traite des nègres.

Jules Ferry : Si l'honorable M. Maigne a raison, si la déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les Noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, le trafic ? Ils ne vous appellent pas.

Journal Officiel, Débats parlementaires, Séance de la Chambre des Députés du 28 juillet 1885, pp. 1062 et 1066, cité par J. Suret-Canale, *Afrique Noire*, Paris, 1968, pp. 244-246.

Extraits du *Discours sur le colonialisme* d' Aimé Césaire

Donc puisque aujourd'hui il m'est demandé de parler de la colonisation et de la civilisation, allons droit au mensonge principal à partir duquel prolifèrent tous les autres.

Colonisation et civilisation ?

La malédiction la plus commune en cette matière est d'être la dupe de bonne foi d'une hypocrisie collective, habile à mal poser les problèmes pour mieux légitimer les odieuses solutions qu'on leur apporte.

Cela revient à dire que l'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, entendre dangereusement, de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation ? De convenir de dire qu'elle n'est point ; ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de Dieu, ni extension du droit d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher aux conséquences, que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique, d'une forme de civilisation qui, à un moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne, d'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes.

Poursuivant mon analyse, je trouve que l'hypocrisie est de date récente ; que ni Cortez découvrant Mexico du haut du grand *téocalli*, ni Pizarre devant Cuzco (encore moins Marco Polo devant *Cambaluc*), ne protestent d'être les fourriers d'un ordre supérieur [...].

Cela réglé, j'admets que mettre les civilisations différentes en contact les unes avec les autres est bien ; que marier les mondes différents est excellent ; qu'une civilisation, quel que soit son génie intime, à se replier sur elle-même, s'étiole ; que l'échange est ici l'oxygène, et que la grande chance de l'Europe est d'avoir été un carrefour, et que, d'avoir été le lieu géométrique de toutes les idées, le réceptacle de toutes les philosophies, le lieu d'accueil de tous les sentiments en a fait le meilleur redistributeur d'énergie.

Mais alors, je pose la question suivante : la colonisation a-t-elle vraiment *mis en contact* ? Ou, si l'on préfère, de toutes les manières d'établir le contact, était-elle la meilleure ?

Je réponds non.

Et je dis que de la *colonisation* à la *civilisation*, la distance est infinie ; que, de toutes les expéditions coloniales accumulées, de tous les statuts coloniaux élaborés, de toutes les circulaires ministérielles expédiées, on ne saurait réussir une seule valeur humaine.

Aimé Césaire, 1989, *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine, pp. 8-10.

Note

1. Terme par lequel on désignait l'esclave noir appelé aussi « pièce d'Inde ».

